

Permanences de Mme Houlard au Lycée :
Psychologue de l'Éducation nationale
Mardi après-midi et Vendredi matin

LE BAC, ET APRES....
Année 2017/2018

Il n'y a pas une seconde à perdre

Madame, Monsieur,

Votre enfant est élève en Terminale. Au cœur de ses préoccupations : **obtenir le bac**. Néanmoins, il est indispensable de se soucier des poursuites d'études car les **inscriptions dans l'enseignement supérieur** ont lieu en **début de cette année 2018**.

Pour préparer au mieux ses choix, il devra s'informer et profiter des différentes actions mises en place :

- **la psychologue de l'éducation nationale, Mme HOULARD** intervient en **novembre** dans chaque classe de Terminale, pour donner aux élèves les repères sur les parcours d'études dans l'enseignement supérieur et admission post-bac. Des documents élaborés par le CIO de Melun (Centre d'Information et d'Orientation) leur sont remis, à cette occasion.

Il leur est maintenant nécessaire de développer une démarche active dans la recherche d'informations complémentaires et dans l'élaboration de leur projet d'études.

- **les salons Post-Bac, les portes ouvertes** dans les établissements sont des temps forts dans la démarche d'orientation. Ils permettent à vos enfants et à vous-mêmes de rencontrer des représentants d'établissements de formation, des étudiants, et de s'informer sur les métiers auprès de professionnels.

- **dès le 2 décembre**, le site « **APB** » (admission-postbac.fr) **ouvrira** et vous **informera** sur les différentes formations post-bac existantes. **C'est ce site qui permettra à votre enfant de déposer ses candidatures auxquelles s'ajoutera la constitution de dossier pour les filières sélectives.**

La phase de recensement des vœux **débutera le 20 janvier pour se terminer le 20 mars 2018**. Les dates des procédures, suite à cette phase de recensement, seront communiquées aux élèves et figureront également sur le site APB.

**Une réunion d'information sur l'enseignement supérieur, sur le portail « APB » et les procédures
aura lieu
Samedi 20 Janvier 2018 à 10H**

Mme HOULARD Nathalie
Psychologue de l'éducation nationale

Permanences du CIO (près de la gare de Melun) : 45, avenue Thiers : Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf mardi matin (y compris pendant les congés scolaires).